

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 37

**Artikel:** Le pommeau de la Tour d'Aubonne  
**Autor:** Croutaz, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182882>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Le pommeau de la Tour d'Aubonne.**

On a bien voulu nous confier, pour en prendre copie, les documents ci-après trouvés dans le pommeau de la flèche de la tour d'Aubonne, qui est actuellement en réparation.

On sait que le château d'Aubonne, demeure des anciens sires de ce nom, fut acquis, en 1670, par le célèbre voyageur Tavernier, à son retour d'Asie. Il fit réparer ce manoir bâti sur une éminence qui commande la ville et d'où l'on jouit d'une vue si magnifique que Tavernier lui-même disait n'avoir trouvé dans ses longs voyages que celle de Constantinople qui put lui être comparée.

A l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes (1685), la baronnie d'Aubonne fut achetée par le marquis Duquesne, fils de l'illustre amiral de ce nom.

L'une des cours du château offre la configuration de l'intérieur d'un navire; elle est ceinte d'une petite colonnade toscane, en pierre, supportant une galerie vitrée qui sert de vestibule à des appartements. Les fenêtres sont faites à l'imitation d'un vaisseau de haut-bord. La construction de cette cour fut probablement une fantaisie de Tavernier ou de Duquesne.

Les bâtiments sont dominés par une tour ronde, assez haute, figurant parfaitement une chandelle coiffée d'un éteignoir. C'est dans le pommeau qui couronne ce dernier qu'on vient de trouver ces vieux documents, que nous reproduisons textuellement :

ANNO

Ce 30 daoust i710

je nay pas voulut manquer de faire savoir a Ceux qui monterons iCi les Circonstances du Tems présent par lesquels nous avions dans Ces Tems facheux pour ballif monsieur Tillier le vin se vendait 4 bache le pot et le bled dix bache nous avons eu 4 années povres par grele et par fuine et par un iverd le plus violens qui se soit jamais ouï parler nous avons vu la grande esclipse du Soleil qui fut afreufe par un mercredy douzième du mois de may 1706 le soleil devint noir comme du charbon et il fut nuit obscure a onze heure devant midi, et on vit les Etoilles et depuis la Création du monde jusque a present il ne sen est point fait de semblable si non cele la qui se fit lorsque nostre Seigneur rendit l'esprit qui fut la même Chose je prie Dieu qu'il vous préserve dans vos tems de semblable accident comme nous avons eu de nos jours.

les tenebres de cette Esclipse durèrent demi heure commença a 9 heures et fini midi la nuit vint a dix heures.

Vostre tres humble serviteur pierre Michel Auer tourneur dans Aubonne.

« Le soussigné Isaac-Gabriel Croutaz Bourgeois d'Aubonne, secrétaire Ballival, conseiller consistorial et Justicier du d. Aubonne Seigneur de Louraz et du Mion, a fait ce Billet pour mettre dans le pommeau de Lorrelodge qu'on a couvert tout de neuf cette année 1733 par un très bon maître d'Yverdon sieur Geynnard et les M<sup>me</sup> Estienne favre et Cusin Bourgeois d'Aubonne.

Remarques.

La terre d'Aubonne a Esté possédée par des Barons, et Changé bien de fois mais le dernier Baron que nous avons

hü c'estait monsieur Duquesne lequel a hü bien des proceds avec notre ville, cella la Engagé à vendre sa terre, qu'il vendit en 1703 à LL. EE nos Souverains Seigneurs de Berne pour le pris et somme de Septante trois mille Escublanc compris les meubles.

Le premier Seigneur Baillif que nous avons eü sça Este Monsieur Emmanuel Bondely qui est devenu cette année 1733 Seigneur Conseiller Secret à Berne.

Le premier Secrétaire Ballival qu'il y a hü à Aubonne Cestait Monsieur Vallier aujourd'hü assesseur Ballival, Conseiller et Secrétaire du Conseil d'Aubonne. Il me remit son Employ de Secrétaire Ballival de la Tenue du Seigneur second Baillif qu'estait Monsieur Jean Rodolphe Tillier, qui est devenu d'abord Conseiller à Berne, et Lieutenant de la Chambre suprême des appellations.

Le 12 Mars 1715 Je fut reçü notaire à Berne, et le 16<sup>me</sup> du d. et mesme année Je fut reçü secrétaire Ballival d'Aubonne.

Le troisième Seigneur Baillif ca Esté Monsieur Beatt Louys De Wielladingen qui Entra en reigne le 11<sup>e</sup> 9bre 1733, sça esté un Seigneur Baillif regretté de tout le monde; il devint d'abord Seigneur assesseur de la Suprême Chambre des appellations du pays et la résigna ensuite à son Parent Le magnifique Seigneur de Wielladin qui est a présent Seigneur Banderet.

Pour 3<sup>me</sup> Seigneur Baillif a Esté Monsieur Nicolas Fischer.

Pour le 4<sup>me</sup> est Monsieur Jean Rodolphe Steiguer fils de feu Son EEce Steiguer décédé il y a deux ans regretté de tout le monde. Le d. Monsieur Steiguer finira son Balliage à Cette St. Martin 1733 qui sera le 11<sup>e</sup> 9bre prochain, et celuiuy qui lui succédera sera Monsieur le Collonel Jean Rodolp Daxelhoffer qui est son Beau frère ayant épousé Sa Sœur.

Moy dit Croutaz suis né en 1683, ma femme a six mois moins que moy et s'appelle Marianne Vallier, et nous nous sommes marié en 1703. Jay actuellement quatre fils Lainé desquels est avocat et nottaire né en 1710, le second âgé de 20 ans a Servy 3 ans en hollandie de Cadet, le 3<sup>me</sup> Est a Berne, chez Monsieur Hermann marchand aagé d'env. 14 ans. Le 4<sup>me</sup> est icy aux Escholes et Jay une fille agée de 12 ans Dieu veuille les tout Benir et leur famille si tant est qu'ils se marient et ainsi suivamment. Ainsy soit il.

A Esté mis le d. Billet Le lundy 13<sup>me</sup> Juillet 1733.

On a commencé a moissonner. Le bled se vendait cy devant 17 à 18 baches le qron, mais a présent on la pour 14 baches. On fera très peu de vin cette année on avait le vin p. 100 ff. cy devant et a présent on le vend le moins 150 ff. le Char.

Dieu conserve nostre ville et tout Ceux quils sont Estably pour la gouverner a toujours. Amen. G. CROUTAZ.

On nous écrit de Lavaux :

« Il est arrivé ces jours derniers, dans un petit village de notre district, une aventure assez comique à l'un des plus beaux types de la race porcine.

Le propriétaire de deux de ces pachydermes avait, par un malheureux hasard, laissé entr'ouverte la porte de l'écurie où logeaient ces paisibles animaux. Naturellement, sitôt qu'ils sentirent l'air frais et embaumé de la nature, ils prirent la clé des champs et se promenèrent en long et en large dans les rues de leur village natal.

De là, grand émoi chez le propriétaire, qui fut obligé de recourir à l'assistance publique pour l'aider à rentrer ses bêtes indociles.

A force de faire, l'un des deux rentra au logis; mais l'autre fit le mutin. Près de là, se trouvait la boutique d'un cordonnier dont la fenêtre assez basse donnant sur la rue se trouvait entr'ouverte. Notre